

Assistance macrofinancière au Kirghizistan

2011/0458(COD) - 22/10/2013 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

Le Parlement européen a approuvé, en deuxième lecture de la procédure législative ordinaire, la position du Conseil en première lecture en vue de l'adoption de la décision du Parlement européen et du Conseil accordant une assistance macrofinancière à la République kirghize.

L'acte est réputé adopté conformément à la position du Conseil.

À noter qu'une proposition de rejet de la position du Conseil présentée par le groupe EFD a été rejetée en Plénière par 48 voix pour, 434 voix contre et 59 abstentions.